

Outre la rémunération et l'harmonisation indemnitaire, les conditions de travail restent la première préoccupation des agents. Qu'ils l'expriment par la souffrance au travail, la dégradation des relations de travail, la pression, le « harcèlement vécu » ou qu'ils ne l'expriment pas mais qu'ils vivent de plus en plus mal, un mal-être profond est aujourd'hui la réalité de trop nombreux agents.

Bien sûr, les manques de personnels dus aux suppressions d'emplois, insuffisance de recrutements, non allocation des emplois disponibles aux tâches auxquelles ils sont théoriquement dévolus, génèrent de grandes difficultés. Tout n'est pourtant pas que fatalité !

Pour Solidaires Finances Publiques, les contraintes ne doivent pas être répercutées sur les agents, l'administration doit prendre ses responsabilités et utiliser ses marges de manœuvre. Sur l'organisation du travail elles existent !

L'administration ne sait pas utiliser les moyens qui sont les siens, ne sait pas prendre en charge les difficultés, ne sait pas, ne veut pas, remettre en cause son pilotage, son management, son organisation du travail.

L'administration ne sait pas, ne veut pas, faire vivre les instances de concertation dans le respect des obligations qui sont les siennes, et ne tire aucun enseignement du vécu des services.

Nous en voulons pour preuve les sujets abordés aujourd'hui. Qu'il s'agisse de la mise en place de la caisse unique, qui va augmenter la charge de travail du sip, sans contrepartie, de l'intégration de nouvelles compétences au spf, toujours à effectif constant, ou bien encore de la gestion catastrophique du pôle de recouvrement spécialisé pour laquelle vous souhaitez mettre en place un nouveau protocole...

A qui allez vous faire croire que l'on peut appliquer une directive nationale sur un service, qui, sabordé par les soins d'une équipe directionnelle, et après avoir touché le fond, est en train chaque jour de creuser sa tombe...

Comment croyez vous que vivent les agents qui au quotidien se rendent compte que leur travail est bafoué, dénigré et que l'on surcharge de nouvelles tâches ??

Vous n'avez peut-être pas la responsabilité des suppressions d'emploi, par contre, sur la gestion calamiteuse, ainsi que sur le management par la peur, votre responsabilité est engagée.